



CHANGER DE DIRECTION

OBJECTIF : TOURNER À DROITE OU À GAUCHE DANS UNE INTERSECTION

CONTENU

À vélo, tourner à droite dans une intersection est relativement simple. Le cycliste doit prévenir les autres usagers de son intention en tendant le bras droit et se positionner le plus près possible du bord droit de la chaussée. Le comportement du cycliste dépend du type d'intersection rencontrée :

- Si l'intersection est prioritaire ou à priorité à droite, il est prioritaire sur les autres véhicules mais il doit laisser passer les piétons qui veulent traverser ;
- Si l'intersection n'est pas prioritaire, il doit s'arrêter au « Stop » ou au « Cédez le passage » pour laisser passer les véhicules qui viennent de sa gauche.

Mais quel que soit le type d'intersection, le cycliste doit être attentif à tous les véhicules qui arrivent. Certains conducteurs peuvent lui couper la route.

Tourner à gauche dans une intersection est plus difficile, notamment dans les intersections à priorité à droite. C'est la manœuvre la plus complexe à vélo parce que le cycliste peut se retrouver arrêté au centre de l'intersection au milieu de la circulation. La nuit, cette situation est particulièrement dangereuse.

Pour tourner à gauche dans une intersection à priorité à droite, le cycliste doit :

- avant de changer de trajectoire, regarder derrière lui afin d'être sûr que personne ne le dépasse ou s'apprête à le faire ;
- après avoir vérifié vers l'arrière, tendre le bras gauche pour prévenir ceux qui arrivent éventuellement de l'arrière mais aussi ceux qui arrivent de face ;
- s'écarter progressivement du bord droit de la chaussée pour se placer à droite de l'axe médian de la chaussée. De cette manière, les véhicules qui arrivent de l'arrière peuvent le dépasser à droite ;
- lorsqu'il est au milieu de la chaussée, en s'approchant de l'intersection, laisser passer les piétons qui désirent traverser, puis laisser passer les véhicules qui arrivent de la droite et enfin, passer derrière les véhicules qui arrivent d'en face ;
- contourner le centre de l'intersection par la droite de manière à se retrouver le plus à droite possible dans la rue qu'il emprunte.

Pour rendre cette manœuvre moins dangereuse, le code de la route autorise les cyclistes à rester à droite pour tourner à gauche. Cette facilité ne dispense pas le cycliste de prévenir de son intention en tendant le bras gauche puis de laisser passer les véhicules arrivant de droite et en face de lui.

Enfin, dans les intersections particulièrement complexes, le cycliste a toujours la possibilité de s'arrêter à droite avant l'intersection, de descendre de son vélo puis de traverser les chaussées sur les passages pour piétons en poussant son vélo à la main.

NOTES PRÉLIMINAIRES

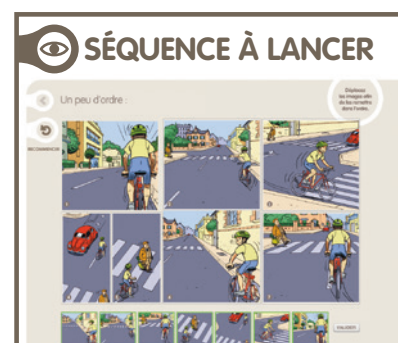
Les activités proposées aux élèves dans cette fiche pédagogique vont leur faire comprendre pourquoi tourner à gauche est complexe et donc dangereux, et leur faire découvrir les moyens de gérer cette situation dans les meilleures conditions de sécurité en suivant des procédures précises. Une bonne maîtrise du vélo en regardant derrière pour prendre de l'information et en tendant le bras pour prévenir est un préalable nécessaire ; d'où l'importance des exercices pratiques de la fiche pédagogique 8 « Tendre le bras/Regarder derrière ». Mais attention ! La maîtrise technique du vélo et la connaissance théorique du « tourne à gauche », même si elles sont indispensables, ne sont pas suffisantes à elles seules pour assurer la sécurité du cycliste. Elles doivent être complétées par des expérimentations en situation réelle lors de sorties en groupe.

MATÉRIEL

- Une photocopie par élève de la fiche d'activités 16 « Changer de direction »
- Un ordinateur et un vidéoprojecteur

EXPLOITATION DE LA FICHE D'ACTIVITÉS

- **Projeter la séquence 1 « Situation difficile ! »** qui présente la photo d'un cycliste arrêté au centre d'une intersection avec des véhicules passant à sa gauche (arrivant de face) et à sa droite (arrivant derrière). Faire trouver aux élèves la raison pour laquelle le cycliste se trouve dans cette situation difficile (parce qu'il veut tourner à gauche).
- Distribuer aux élèves la page 1 de la fiche d'activités « Changer de direction ».
- Faire lire à un élève le texte d'introduction de la première activité. Puis à partir du texte, faire trouver aux élèves ce qu'a fait le cycliste de la photo avant de se retrouver arrêté au centre de l'intersection. Noter les réponses au tableau :
 - regarder derrière lui afin d'être sûr que personne ne s'apprête à le dépasser ;
 - tendre le bras gauche pour prévenir de son intention de tourner ;
 - se déporter à gauche près du milieu de la chaussée ;
 - s'arrêter pour laisser passer ceux qui ont la priorité sur lui ;
 - contourner le centre de l'intersection par la droite de manière à se retrouver le plus à droite possible dans la rue qu'il emprunte.
- **Projeter la séquence 2 « Tourner à gauche en se déportant à gauche »** permettant de travailler chaque moment du tourne à gauche.
- Faire effectuer l'exercice individuellement sur la fiche d'activités puis effectuer la correction à l'écran.



La difficulté de l'exercice réside dans le fait qu'il y a sept images à mettre dans l'ordre mais la progression de chacun des acteurs de cette situation (cycliste, voiture arrivant en face, piéton) permet de lever les ambiguïtés. Au cours de cet exercice, il est important de faire observer et commenter le comportement du cycliste à chaque moment :

- 1 : image 1 - Dans une rue en ville, un cycliste roule bien à droite. La circulation est faible.
- 2 : image 6 - Le cycliste s'approche d'une intersection en T et regarde derrière lui pour vérifier que personne ne le dépasse ou s'apprête à le faire. En face, on aperçoit une voiture qui s'approche.
- 3 : image 2 - Le cycliste tend le bras gauche pour avertir de son intention de tourner à gauche. Un piéton s'ap-

proche du passage pour piétons.

- 4 : image 7 - Le cycliste s'est déporté à gauche près du milieu de la chaussée pour pouvoir tourner à gauche. Le piéton a commencé sa traversée.
 - 5 : image 5 - Le cycliste s'est arrêté avant le passage pour piétons pour laisser passer le piéton qui est prioritaire.
 - 6 : image 4 - Le cycliste est reparti puis s'est arrêté dans l'intersection pour céder le passage à la voiture qui arrivait en face.
 - 7 : image 3 - le cycliste tourne gauche en contournant le centre de l'intersection par la droite pour se retrouver bien à droite dans la rue qu'il emprunte.
- Demander aux élèves ce qui est le plus dangereux dans cette manière de tourner à gauche (être immobilisé au centre de l'intersection au milieu des véhicules motorisés).
 - Distribuer aux élèves la page 2 de la fiche d'activités.
 - Faire lire à un élève le texte d'introduction de la deuxième activité et leur demander de commenter ce que prévoit le code de la route pour que les cyclistes soient moins en danger lorsqu'ils tournent à gauche : les cyclistes peuvent rester à droite avant de tourner à gauche pour ne pas être exposés à la circulation des véhicules motorisés au centre de l'intersection.

Cette autorisation réservée aux cyclistes est très mal connue. Ne pas hésiter à lire l'article du code de la route pour la confirmer (cf. références réglementaires - Article R415-4 - IV).

- **Projeter la séquence 3 « Tourner à gauche en restant à droite »** et faire décrire la situation par les élèves (dans une intersection, un cycliste circulant bien à droite tend le bras gauche pour signaler son intention de tourner à gauche ; une camionnette arrive à sa droite ; une voiture arrive derrière lui).
- Faire effectuer l'exercice individuellement sur la fiche d'activités puis procéder à la correction à l'écran :
 - 1 : Faux - Par dérogation à la règle commune, les cyclistes peuvent rester à droite lorsqu'ils veulent tourner à gauche.
 - 2 : Vrai - Chaque fois qu'un cycliste veut tourner, il doit tendre le bras. C'est d'autant plus nécessaire dans cette situation que la place du cycliste sur la chaussée ne laisse pas supposer qu'il veut tourner à gauche.
 - 3 : Faux - Il n'y pas de signalisation particulière dans cette intersection (Stop ou Cédez le passage). C'est donc la priorité à droite qui s'applique. C'est la raison pour laquelle le cycliste s'est arrêté pour laisser passer la camionnette qui arrive à sa droite.
 - 4 : Vrai - Normalement, le conducteur de la voiture ne doit pas dépasser le cycliste par la gauche puisque le Code de la route prévoit que l'on doit dépasser par la droite un véhicule dont le conducteur a signalé son intention de tourner à gauche (cf. références réglementaires de la fiche pédagogique 11 « Être dépassé - dépasser » - Article R414-6). Il doit donc laisser tourner le cycliste. Mais, attention ! Beaucoup de conducteurs ignorent cette règle et ne laissent pas la priorité aux cyclistes. Le cycliste doit donc regarder le conducteur de la voiture pour vérifier qu'il s'arrête et le laisse passer. Dans le doute, il vaut mieux laisser passer la voiture.



- Faire lire à un élève le texte d'introduction de la troisième activité.
- **Projeter la séquence 4 « Tourner à droite »** et faire décrire la situation par les élèves (dans une intersection, une cycliste circulant bien à droite tend le bras gauche pour signaler son intention de tourner à gauche ; une voiture dont le clignotant gauche est allumé arrive en face).
- Lire la consigne et faire effectuer l'exercice individuellement sur la fiche d'activités puis effectuer la correction à l'écran :
 - 1 : Faux - Les cyclistes doivent tendre le bras pour signaler tous leurs changements de direction y compris pour tourner à droite.
 - 2 : Vrai - Dans cette intersection sans signalisation particulière, la priorité est à droite. Le cycliste peut donc tourner à droite sans s'arrêter.
 - 3 : Faux - Le clignotant gauche de la voiture fonctionne ; cette dernière va donc se diriger vers le cycliste.



- 4 : Faux - Lorsque la priorité est à droite, un véhicule qui tourne à gauche doit laisser passer ceux qui arrivent en face de lui.
 - 5 : Vrai - C'est l'application de la règle énoncée dans le commentaire précédent.
 - 6 : Vrai - Dans cette situation, certains conducteurs évaluent mal la position et la vitesse des cyclistes ou même ne les voient pas. D'autres forcent le passage sous prétexte qu'ils sont plus gros. En conséquence, le cycliste doit être attentif à cette voiture qui peut ne pas le laisser tourner à droite.
- Conclure la séance en rappelant aux élèves que tourner dans une intersection que ce soit à gauche ou à droite présente toujours des dangers et que, dans les intersections particulièrement complexes, le cycliste a toujours la possibilité de s'arrêter à droite avant l'intersection, de descendre de son vélo puis de traverser les chaussées sur les passages pour piétons en poussant son vélo à la main.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R412-10 du code de la route (extraits)

Tout conducteur qui s'apprête à apporter un changement dans la direction de son véhicule ou à en ralentir l'allure doit avertir de son intention les autres usagers, notamment lorsqu'il va se porter à gauche, traverser la chaussée, ou lorsque, après un arrêt ou stationnement, il veut reprendre sa place dans le courant de la circulation.

Article R415-3 (extraits)

I. - Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée.

III. - Il doit céder le passage aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

Article R415-4 (extraits)

I. - Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche doit serrer à gauche.

II. - Lorsque la chaussée est à double sens de circulation il ne doit pas en dépasser l'axe médian. Néanmoins, lorsque cette chaussée comporte un nombre impair de voies matérialisées, il doit, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, emprunter la voie médiane.

III. - Il doit céder le passage aux véhicules venant en sens inverse sur la chaussée qu'il s'apprête à quitter, ainsi qu'aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

IV. - Par exception à la règle fixée au I, tout conducteur de cycle, s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche, peut serrer le bord droit de la chaussée avant de s'engager sur sa gauche.